

REGLEMENT DU TRAIL DU CHARVIN

INSCRIPTION : Merci de renvoyer le bulletin d'inscription à L'OMCS, Complexe Sportif, 12 avenue Perrier de la Bâthie 73400 UGINE. Joindre le règlement par chèque à l'ordre de L'OMCS d'Ugine. Pas d'inscriptions par téléphone.
Inscriptions **jusqu'au 25 août** sans majoration, puis majorées selon tarifs (cf Bulletin d'Inscription)
La course est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 2001 ou avant.

Pour avoir tous les détails sur l'organisation, le parcours, rendez-vous sur :

<http://www.ugine.com>

04.79.37.33.42.

ASSURANCE : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants d'être assurés. Tout participant s'engage à respecter le code de la route et accepte ces conditions d'engagement.

Les licenciés joindront une photocopie de leur licence en cours. Les non-licenciés devront joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, datant de moins d'un an. (art.6 du JO du 24/03/1999)

SECURITE : Les organisateurs pourront limiter le nombre de participants coureurs comme marcheurs.

Le parcours sera balisé et fléché. Les intersections seront gardées et contrôlées.

Présence de secouristes.

Retrait des dossards et dernières inscriptions dès 13h00 au Complexe Sportif, Avenue Perrier de la Bâthie, Aire de départ et d'arrivée.

Départ des marcheurs à 14h. Départ des coureurs à 16h au Complexe Sportif, Avenue Perrier de la Bâthie, Aire de départ et d'arrivée.

Après la fermeture de la course, tout coureur non recensé sera considéré comme « abandon » et ne sera plus sous la responsabilité du comité d'organisation.

RECOMPENSES : Cadeaux pour tous les participants (remis dès le retrait des dossards).

Remise des récompenses aux vainqueurs et à leurs dauphins lors des podiums uniquement à 19h30, au Chef – Lieu d'Ugine (Place du Monument, près de la Mairie).

Pour les récompenses, le classement Scratch primera sur celui de chaque catégorie (1 coureur ne pourra donc pas prétendre à deux récompenses).

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos des participants prises le jour de l'épreuve à des fins publicitaires sans que ceux-ci puissent revendiquer une quelconque rémunération.

Samedi 2 Septembre
UGINE

Trail du Charvin
Coureurs 13 Km / D+ 650 m
Marcheurs 9 Km ou 13 Km

INTERSPORT **Savoie Mon+Blanc** **CIMAT Maintenance**
LE SPORT COMMENCE ICI simplement merveilleux

PRUD'HOMME SARL **AGENT PEUGEOT** **AUTHENTIC NUTRITION** **COOPERATIVE LAITIÈRE**
860 route d'Annecy - 73400 Ugine
Tel: 04 79 37 32 67 - Fax: 04 79 37 67 65
www.ugine.com

Crédit Mutuel **LA banque à qui parler** **MASTER PRO**
QUINCAILLERIE LACHENAL Si Pro, si Proche!

MOLLIER-CARROZ S.A.R.L. **Carrefour market** **UGINE** **groupe provencia** **BEROD sport.com**
Constructions Métalliques Carrosserie - Peinture Industrielle - Sûlage

CCCYCLES **Office Municipal de Coordination des Sports d'Ugine** **04.79.37.33.42** **@ www.ugine.com** **omcs@ugine.com**

Inscription **COUREUR**

Trail : 13 Km

A renvoyer avant le **Vendredi 25 août 2017** à
OMCS UGINE 12, Avenue Perrier de la Bathie 73400 UGINE

Nom	Prénom	Année Naissance	Sexe	Taille Tee-Shirt
				S M L XL

Code Postal : Ville :

Tél : / / / / Courriel :

Joindre obligatoirement, sous peine de non inscription, une photocopie de la licence en cours, ou pour les non-licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds datant de moins d'un an (art.6 du JO du 24/03/1999).

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, le.....

Signature

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél : / / / /

Je soussigné, M....., Responsable Légal, autorise mon enfantinscrit ci-dessus, à participer au Trail du Charvin du 2 Septembre 2017,

Signature

Désignation	Tarif	Nombre	Montant
Inscription Coureur avant le 25 août	12 €		€
Inscription Coureur à compter du 26 août	15 €		€
TOTAL			€

Règlement par chèque à l'ordre de l'OMCS D'UGINE à joindre au bulletin d'inscription.

Inscription **MARCHEUR**

2 Parcours possibles : 9 ou 13 Km

A renvoyer avant **Vendredi 25 août 2017** à
OMCS UGINE 12, Avenue Perrier de la Bathie 73400 UGINE

Nom	Prénom	Année Naissance	Sexe	Taille Tee-Shirt
				S M L XL

Code Postal : Ville :

Tél : / / / / Courriel :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, le.....

Signature

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tél : / / / /

Je soussigné, M....., Responsable Légal, autorise mon enfantinscrit ci-dessus, à participer au Trail du Charvin du 2 Septembre 2017,

Signature

Désignation	Tarif	Nombre	Montant
Inscription Marcheur avant le 25 août	10 €		€
Inscription Marcheur à compter du 26 août	13 €		€
TOTAL			€

Règlement par chèque à l'ordre de l'OMCS d'Ugine à joindre au bulletin d'inscription.